



## Plainte pour escroquerie - abus de confiance

Par **Fillet Corinne**, le 11/10/2016 à 22:09

Bonjour,

J'ai rencontré un homme et vécu avec lui pendant quelques semaines. Il s'est révélé qu'il s'agissait d'un fieffé menteur et que tout ce qu'il racontait pour me séduire était erroné. Je lui ai prêté une certaine somme d'argent. J'ai mis fin à notre relation quand je me suis rendue compte qu'il me mentait et qu'il surfait sur le net au lieu de travailler pour monter son entreprise. Après enquête, j'ai découvert qu'il avait toujours vécu ainsi en escroquant les femmes qu'il séduisait. Cet homme s'appelle XX, j'ai des preuves de ses méfaits et j'aimerais qu'il paie, et surtout qu'il arrête de faire des victimes.

Que dois je faire au niveau juridique ? Quels risques je prends si j'ouvre une page Facebook pour en parler et mettre en alerte les personnes qu'il fréquente ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le 12/10/2016 à 07:59

Bonjour,

Lors de ce prêt, avez vous établi une reconnaissance de dettes ?

Pour la page facebook, je vous déconseille vivement de mettre son nom en clair où que ce soit, vous risquez des poursuites pour diffamation.

Par **Visiteur**, le 12/10/2016 à 11:38

Bonjour,

ce monsieur est un fieffé menteur... je ne crois pas que la justice réprimande cette attitude ?! Vous vous êtes faite avoir ? N'est ce que lui le fautif ? Vous me semblez faire preuve d'une certaine naïveté pour en quelques semaines croire un monsieur et lui prêter ainsi de l'argent ? Biens sur vous êtes victime ! Mais bon, faites preuve d'un peu plus de vigilance à l'avenir ? non ?

Par **Fillet Corinne**, le **14/10/2016** à **20:25**

Merci de vos réponses.

Alors oui bien sur je me suis fait avoir, mais il en était venu à menacer de se suicider, puis à menacer mes enfants, la situation était complexe. Dans une relation, on ne demande pas des preuves à tout ce qui nous est raconté : c'était un manipulateur hors pair.